

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 9 décembre 2019, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Joël Boucher
Mme la conseillère Caroline Cossette
Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Vincent Fortier
M. le conseiller Ludovic Grisé Farand

Sont également présents, le directeur général, M. Sylvain Brouillette, la greffière, M^e Lucie Tousignant et le trésorier, M. Roger Robitaille.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

191209-1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, en interchangeant les points *Période de questions* et *Adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'exercice financier 2020*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de cette période, la question a porté sur une demande d'explications sur les quotes-parts versées à l'agglomération de Longueuil selon le tableau présenté par le maire.

191209-1.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 totalisant des revenus et dépenses de 71 898 800 \$.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de modifier les prévisions budgétaires comme suit :

- En affectant 193 000 \$ à la réserve pour la réorganisation administrative;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- *En retirant la réserve de 196 800 \$ inscrite à même le montant de la quote-part;*
- *En affectant 183 500 \$ pour la réserve budgétaire 2020;*
- *En affectant 200 000 \$ pour la création d'un bureau de projet;*
- *En retirant la réserve pour le fonds d'appui aux commerces;*
- *En diminuant la hausse de la masse salariale de 200 000 \$ (1 079 900 \$ (8,47 %) à 879 100 \$ (6,9 %));*
- *En ajoutant 200 000 \$ au fonds pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.*

Votes pour : 3 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé, Martin Murray (le maire se prévaut de son droit de vote))

Votes contre : 6 (Louise Dion, Caroline Cossette, Ludovic Grisé Farand, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Joël Boucher)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

191209-1.3 SUSPENSION DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de suspendre momentanément la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les délibérations sont suspendues à 20 h.

Elles reprennent à 20 h 02.

CONTRE-PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'acquiescer à la proposition d'amendement uniquement pour réduire de 200 000 \$ le poste budgétaire du bureau de projets pour l'année 2020 et de transférer ce 200 000 \$ à la réserve pour la réorganisation administrative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CETTE CONTRE-PROPOSITION D'AMENDEMENT ÉTANT ADOPTÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE.

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Ludovic Grisé Farand, et RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 totalisant des revenus et dépenses de 71 898 800 \$ avec les modifications suivantes :

- Réduction du budget pour la création d'un bureau de projets de 400 000 \$ à 200 000 \$;
- Augmentation du budget de la Réserve – Réorganisation administrative de 385 500 \$ à 585 500 \$.

Votes pour : 6 (Louise Dion, Caroline Cossette, Ludovic Grisé Farand, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Joël Boucher)

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Votes pour : 3 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé, Martin Murray (le maire se prévaut de son droit de vote)).

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 21 h 24.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant